

## **Recyclage des sapins : 164 points de collecte à disposition des Parisien.ne.s**

**La collecte et le recyclage des sapins des Parisiens rencontrent chaque année un succès grandissant. Forte de cette réussite, Pénélope Komitès annonce l'augmentation du nombre de points de collecte dans les parcs et jardins, qui s'élèvent cette année à 164, contre 150 l'an passé et 141 en 2015. Les Parisiennes et Parisiens peuvent y déposer leurs sapins depuis le 26 décembre 2017 et jusqu'au 28 janvier 2018.**

Les Parisien.ne.s sont de plus en plus nombreux chaque année à déposer leur sapin dans les points de recyclage, afin qu'il soit broyé et réutilisé dans les espaces verts parisiens. L'opération « Recyclons nos sapins » a redémarré depuis le mardi 26 décembre, dans 164 points de collecte.

En 2017, 72.000 Parisien.ne.s ont choisi de déposer leur sapin dans l'un des points 150 de recyclage. Cette année, la Ville renforce l'opération en mettant à disposition de ses habitants 14 points de collecte de plus que l'an dernier.

La ville de Paris a notamment souhaité intensifier cet effort avec l'expérimentation de la mise en place de 7 « parcs à sapins » sur l'espace public dans les 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements, l'objectif poursuivi étant d'améliorer le maillage des sites de collecte et d'éviter les « dépôts sauvages ».

Par ailleurs, les commerçants vendeurs de sapins ainsi que des gardiens d'immeubles et des bailleurs sociaux ont été associés pour informer les Parisien.ne.s dans leurs locaux et les halls d'immeuble pour les inciter à déposer leur sapin dans les lieux dédiés.

Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge des espaces verts se réjouit du succès croissant de l'opération : « Les Parisiennes et les Parisiens se montrent chaque année de plus en plus investis dans cette opération de collecte, adoptant ainsi des solutions écologiques à travers un geste simple et accessible à tous. »

Une fois collectés et afin de réduire au maximum le bilan carbone de cette opération, les sapins sont broyés directement sur le lieu de leur collecte. Le broyat est ensuite utilisé sous forme de paillage et répandu au pied des massifs et sur les sentiers. Cela permet de réduire de façon écologique l'apparition des herbes folles, de limiter l'évaporation de l'eau et de favoriser le développement des micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol. Le broyat pourra aussi être mis à la disposition des jardins partagés.

Les Parisien.ne.s sont donc invités à déposer leur sapin (sans sac, décoration, flocage ou peinture) du 26 décembre 2017 au 28 janvier 2018. Si de nombreux sites sont ouverts 24h/24h, il est préférable de consulter les horaires des points de collecte sur [www.paris.fr/recyclonsnossapins](http://www.paris.fr/recyclonsnossapins), avant de se rendre sur place.